

# PULVÉRISATION PAR DRONE

La pulvérisation de liquides à l'aide d'un aéronef sans équipage (drone) est soumise à une autorisation préalable.



## Déroulement

### 1. Remplir le questionnaire:

Réponse sous 3 jours de travail par inclus GmbH, échange et offre.

### 2. Après la passation de la commande: Préparation du dossier, dépôt de la demande auprès de l'OFAC, planification des formations au cours de la semaine suivante.

Important: Les demandes doivent être déposées auprès de l'OFAC au moins deux mois avant le vol prévu. Les formations peuvent être suivies en parallèle si nécessaire - obligatoires avant le premier vol.

## Tarifs (par substance, PDRA-S01 VLOS = distance de visibilité)

- Produits phytosanitaires, engrais ou substances/préparations chimiques: CHF 2'580.-
- Biocides ou organismes: CHF 2'260.-
- Eau: CHF 2'260.-
- Transport avec autorisation SORA - sur demande

Infos complémentaires : 3 h de support inclus (une fois, après délivrance de l'autorisation).

Prix hors TVA, taxes (OFAC) et frais de formation. OFAC : CHF 160/h selon l'effort.

## Formations requises

- A1/A3 : en ligne & gratuit
- STS-01: théorie (sur site) à Ittigen/Iltnau/Lausanne par CHF 20.-  
Alternative: STS-01 théorie en ligne via inclus GmbH par CHF 90.-
- STS-01 pratique: Dans le cadre de la formation de pulvérisation par fenaco (prix fixé par fenaco), si la licence n'est pas encore disponible.

## VOTRE CONTACT



inclus GmbH  
St.Gallerstrasse 43b  
CH-9500 Wil

Web: [www.inclus.ch](http://www.inclus.ch)  
LinkedIn: <https://ch.linkedin.com/company/inclus>  
Mail: [operations@inclus.ch](mailto:operations@inclus.ch)



Questionnaire



Info Training